

LA JUSTICE POUR MOHAMED BOUKROUROU



Mohamed Boukrourou, père de famille sans histoire, est décédé jeudi 12 novembre à Valentigney (25) dans un fourgon de police de manière très suspecte.



Mohamed Boukrourou entouré de sa petite fille Wissem et de son neveu Jamil



Mohamed Boukrourou avec sa petite fille Wissem

COMMUNIQUE DE LA FAMILLE BOUKROUROU

Alors qu'il voulait juste ses médicaments non génériques, Mohamed Boukrourou est mort jeudi 12 novembre en fin d'après-midi à Valentigney dans un fourgon de police.

Que s'est-il passé durant de longues minutes dans ce véhicule entre Mohamed Boukrourou, père de famille et quatre fonctionnaires de police ?

D'après la Procureure de la République de Montbéliard, la cause de la mort reste à préciser. L'autopsie du défunt a été réalisée dans les heures qui ont suivi le drame. Il serait décédé des suites d'un stress extrême lié à une détresse respiratoire et d'un arrêt cardiaque. Toutefois d'après les premières constatations réalisées par la famille lors de la toilette funéraire, le corps était recouvert de contusions, le visage était tuméfié, les lèvres fendues, la joue droite était arrachée.

Qu'est-ce qui peut justifier un tel déchaînement de violence de la part de la Police à l'égard d'un paisible citoyen sans histoire ?

Nous ne pouvons accepter que la Police, garante de notre sécurité, soit noyauté par des individus qui déshonorent cette institution. Nous ne pouvons accepter que nos enfants, nos frères, nos maris soient en sursis lorsqu'ils se font interpeller par certains fonctionnaires de police.

La France, pays des droits de l'Homme, se doit de respecter chacun de ses membres en lui assurant sécurité, liberté et justice.

En mémoire de Mohamed Boukrourou, notre fils, frère, mari, père et oncle, toute la lumière doit être faite sur les circonstances de ce drame. Les protagonistes doivent être poursuivies, sanctionnés et radiés de la police.

La famille Boukrourou s'est portée partie civile et a saisi deux avocats : Maître Gonin, du barreau de Belfort et Maître Collard, du barreau de Marseille.

REVUE DE PRESSE

(extraits de la presse locale et nationale)

Doubs : Un homme s'énerve et décède dans un fourgon de police

AFP, 13 novembre 2009.

Un homme d'une quarantaine d'années est décédé jeudi à Valentigney (Doubs) dans un fourgon de police, où il avait été placé après s'être mis dans un état d'énervement extrême à l'intérieur d'une pharmacie, a-t-on appris vendredi de source judiciaire.

L'homme, originaire du quartier des Buis de Valentigney, s'était rendu jeudi en fin d'après-midi dans une pharmacie de la commune pour se plaindre de la qualité des médicaments qu'il avait achetés quelques jours plus tôt.

Devant l'extrême énervement de son client, le pharmacien avait appelé la police, a indiqué la même source.

Après avoir tenté de le raisonner dans le calme, en vain, les policiers ont «sorti physiquement l'homme de la pharmacie et l'ont traîné dans le fourgon», a précisé le parquet de Montbéliard (Doubs).

Les agents, qui «avaient énormément de mal à le maîtriser en raison de son excitation», ont appelé les pompiers. Ces derniers ont effectué un premier bilan médical qui s'est avéré positif, mais à 18h05 ils ont constaté l'arrêt cardiaque du quadragénaire.

D'après les premiers éléments de l'autopsie, réalisée vendredi, et sous réserve des analyses toxicologiques, l'homme souffrait d'une «altération cardiaque préexistante» et d'un important stress.

Selon les premiers éléments recueillis par les enquêteurs auprès de ses proches, il souffrait par ailleurs de troubles psychologiques et prenait un traitement.

Une enquête pour «recherche des causes de la mort» a été ouverte et confiée à la police judiciaire.

Valentigney : Mort dans un fourgon de police

José Gonzalvez, Le Pays, 14 novembre 2009

Un homme de 41 ans est mort de manière étrange et inexpliquée dans un fourgon de police où il avait été conduit de force, jeudi soir, à Valentigney. Une enquête est en cours.

Que s'est-il passé, jeudi, vers 17 heures, dans le fourgon de police où Mohamed Boukrourou, 41 ans, marié, père de deux filles, dont la plus jeune est âgée de 3 ans, habitant le quartier des Buis, à Valentigney, venait d'être emmené de force par quatre fonctionnaires, dont deux femmes ? Pour le savoir, Mme Thérèse Brunisso, procureure de la République de Montbéliard a chargé le service régional de police judiciaire d'enquêter

sur les circonstances de cette mort suspecte. Car une chose est sûre, qui embarrasse autant la police que la justice, et bouleverse la famille : Mohamed Boukrourou paisible père de famille est mort. L'autopsie qui a été pratiquée très rapidement, hier, en milieu de journée, sur instruction de Mme Brunisso, «par égard pour la famille qui a le droit de savoir», a révélé que la victime est décédée «des suites de la conjonction de deux facteurs : une altération vasculaire cardiaque et un stress important», précise la magistrate, qui supervise l'enquête sur ce qu'elle qualifie d'«affaire très délicate».

«Une affaire très délicate»

Au stade actuel, la version officielle rapporte que Mohamed Boukrourou s'est présenté vers 16h15 dans la pharmacie Favre, au centre-ville de Valentigney, dont il est client de longue date. Selon le pharmacien, Mohamed, d'habitude très calme, était dans un état de grande excitation et s'en est pris à lui, lui reprochant de ne pas lui délivrer les bons médicaments. Ne parvenant pas à le raisonner, le pharmacien a appelé la police. Le praticien a confirmé que Mohamed Boukrourou était calmé à l'arrivée de la patrouille composée de quatre fonctionnaires, dont deux femmes, «des jeunes et des plus âgés», précise le commissaire central Christophe Charles.

Les policiers ont invité Mohamed à les suivre dans le fourgon, ce qui a provoqué une nouvelle phase d'excitation de Mohamed Boukrourou. Les fonctionnaires se sont mis à quatre pour le ceinturer et le traîner de force jusqu'au fourgon, sans parvenir à le menotter. Une fois dans le véhicule, ils le maîtrisent toujours par la contrainte. «Il y a eu effectivement des mouvements de contention», reconnaît la procureure de la République. Mohamed se calme. Mais il leur apparaît soudain trop calme et les policiers prient les sapeurs-pompiers arrivés sur place entre-temps de venir assister le gisant. Le pouls bat encore. Mohamed est alors transporté dans la pharmacie pour bénéficier d'une assistance respiratoire et cardiaque. En vain. À 18h05, un médecin constate le décès de Mohamed Boukrourou. «Il s'agit là de la version provisoire. L'enquête ne fait que commencer. Elle se poursuivra pour chercher les causes de la mort», assure Mme Thérèse Brunisso, qui a tenu à recevoir hier les proches de Mohamed Boukrourou, son papa, ses deux frères et sa sœur.

«Pour des médicaments»

Sous le choc, la famille a reçu cette version avec douleur et dignité. Quelques heures plus tard, elle faisait toutefois part de ses doutes : «Notre frère était quelqu'un de très calme, pas du tout agressif. On a entendu des témoins de la scène. Ils affirment qu'ils ont vu les policiers frapper notre frère. Ils étaient à quatre sur lui, à califourchon sur lui. Lui, il criait comme jamais, demandait qu'on le laisse tranquille. Le fourgon bougeait dans tous les sens. Quand ça s'est calmé, Mohamed était mort. On est bouleversés. On n'était pas là pour voir, mais on veut savoir ce qu'il s'est réellement passé», déclaraient Abdelkader, 39 ans et Karim, 37 ans, les deux jeunes frères de la victime.

«Tout ça parce qu'il ne voulait pas des médicaments génériques...», soupire Abdelkader, indiquant que la famille avait décidé, hier soir, de se faire assister par un avocat du barreau de Marseille dans sa quête à elle des causes de la mort de Mohamed Boukrourou.

Doubs : Marche silencieuse après la mort d'un homme dans un fourgon de police

AFP, 15 novembre 2009.

Plusieurs centaines de personnes ont participé dimanche à une marche silencieuse en hommage à Mohamed Boukrourou, 41 ans, décédé jeudi à Valentigney (Doubs) dans un fourgon de police où il se trouvait après un différend dans une pharmacie.

600 personnes selon les organisateurs, quelque 400 selon la police ont marché sans incidents du quartier des Buis où réside la famille à la pharmacie où un proche a lu la prière des morts dans le recueillement.

Selon le rapport d'autopsie et sous réserve des analyses toxicologiques, l'homme souffrait d'une «altération cardiaque préexistante» et d'un important stress.

Abdelkader, un frère du défunt, a indiqué dimanche par téléphone à l'AFP que la famille va saisir un avocat et se porter partie civile en raison de «zones d'ombre» dans cette affaire.

«Mohamed a pu se rebeller lorsqu'on lui a passé les menottes, mais il a été maîtrisé par des policiers d'une façon qui a pu provoquer une détresse respiratoire» a-t-il avancé.

Il affirme aussi qu'à l'occasion de la toilette mortuaire on aurait constaté qu'il avait «des bleus sur le visage et la lèvre éclatée».

Mohamed Boukrourou avait eu des mots jeudi dans la pharmacie où il se sert depuis des années à propos de la qualité de médicaments achetés quelques jours plus tôt.

Devant l'extrême énervement de son client, le pharmacien avait appelé la police que Mohamed a attendu «assis sur une chaise» selon des témoins.

Après avoir tenté de le raisonner, les policiers ont «sorti physiquement l'homme de la pharmacie et l'ont traîné dans le fourgon», selon le parquet de Montbéliard (Doubs).

Les agents, qui «avaient énormément de mal à le maîtriser en raison de son excitation», ont appelé les pompiers. Ces derniers ont effectué un premier bilan médical qui s'est avéré positif, mais à 18H05 ils ont constaté l'arrêt cardiaque du quadragénaire.

Une enquête pour «recherche des causes de la mort» a été confiée à la police judiciaire.



Valentigney : En mémoire de Mohamed, du calme et de la dignité

Sam Bonjean, L'Est républicain, 16 novembre

À 13 heures cet après-midi, une marche silencieuse a été organisée pour rendre hommage à ce père de famille de 41 ans. Calme et dignité.

Cet après midi dans le quartier des Buis où vivait Mohamed Boukrourou une marche silencieuse a été organisée. Plus de 600 personnes sont venues rendre hommage à ce père de famille de 41 ans dont les circonstances de la mort, jeudi, dans un fourgon de police, suscitent de nombreuses interrogations. La famille de Mohamed avait appelé au calme. Les 600 personnes qui se sont réunies dans le quartier des Buis ont fait preuve d'une grande dignité. Aucun débordement, mais une grande tristesse et l'envie de comprendre...

À la lumière de divers témoignages, la famille de Mohamed Boukrourou, mort jeudi dans un fourgon de police, entend que certains points soient éclaircis.

«On n'était bien évidemment pas sur place mais on a reçu des témoignages qui nous interpellent», rapportent Samira et Abdelkader Boukrourou, sœur et frère de Mohamed, mort jeudi après-midi dans un fourgon de police à Valentigney, dans des conditions encore nébuleuses (notre édition d'hier).

La famille a pu reconstituer une partie du film des événements. Et connaître l'origine de l'intervention des forces de l'ordre. Comme le résume Abdelkader : «Mon frère ne voulait pas des médicaments génériques que lui donnait le pharmacien. Le ton est monté et Mohamed a fini par dire qu'il allait porter plainte. Ce à quoi le pharmacien a répondu que puisque tel était le cas, la police allait venir.»

«Quatre policiers assis sur mon frère»

Quelques minutes plus tard, un équipage composé de quatre fonctionnaires se rend effectivement sur place et trouve Mohamed Boukrourou assis sur une chaise, dans l'officine. «Il était calme. Le pharmacien nous l'a confirmé», insiste Samira. «Les policiers ont alors voulu faire sortir de force mon frère et lui passer les menottes. Il a refusé. Ce n'était tout de même pas un criminel. C'est vrai qu'il s'est sans doute débattu», fait valoir la sœur, qui évoque alors des témoignages beaucoup plus accusateurs : «On nous a dit

que Mohamed hurlait à la mort. Que le fourgon remuait dans tous les sens. Et puis, surtout, des témoins disent avoir vu les quatre policiers, assis sur le corps de mon frère. Ils l'ont étouffé.»

Des accusations particulièrement graves auxquelles Thérèse Brunisso, la procureure de la République, répond : «Dans mon bureau, la famille a effectivement fait état de ces témoignages. Les personnes en question doivent être entendues, durant ce week-end, par les enquêteurs de la PJ. C'est intégré dans l'enquête.»

La représentante du parquet de Montbéliard en profite pour préciser que, contrairement aux informations dont nous disposons vendredi, «ni l'IGS, ni l'IGPN n'ont été saisies». En clair, pour l'heure, la police des polices serait totalement à l'écart de l'affaire.

Le visage tuméfié

De même, selon des témoignages recueillis par la famille, le corps de la victime était recouvert d'un linge lorsque les pompiers sont arrivés. Était-il encore vivant ? Il s'agit d'un des nombreux points à élucider.

Quant aux conclusions de l'autopsie, elles ne satisfont pas pleinement la famille. «Il est question d'une altération cardiaque. Il faut savoir de quoi on parle. Mon frère avait un petit vaisseau obturé à 70% mais, sans une intervention extérieure, il serait toujours vivant aujourd'hui. En revanche, on sait que sa mort résulte d'une détresse respiratoire.» Là encore, des analyses complémentaires de tissus, actuellement en cours, sont attendues pour affiner les résultats de l'autopsie.

«La mort, on peut l'accepter. On sait que l'on doit tous mourir. Mais là, il y a des doutes. On veut juste que la vérité éclate», martèle Abdelkader Boukrourou.

D'autant qu'hier après-midi, la famille a pu voir le corps du défunt au funérarium Bertin. «Dans le bureau du procureur, on nous a dit qu'il n'y avait pas eu de violence. Or, mon frère a le visage couvert de bleus. Il a une lèvre suturée et un morceau de chair a été arraché sur sa joue droite. Il faudra qu'on nous explique. Quand on est censé mourir d'une crise cardiaque, on ne revient pas avec des ecchymoses», souffle Samira.

«Mon frère souffrait d'une profonde dépression mais il n'a jamais été violent avec quiconque. Il gardait tout au fond de lui», conclut la sœur, les larmes aux yeux.

Aujourd'hui, à 13 heures, une marche silencieuse sera organisée dans le quartier. Pour rendre hommage à cet ancien danseur, dont les derniers pas ont eu pour cadre un fourgon de police.



Valentigney : Marche digne et silencieuse en mémoire de Mohamed Boukrourou

Françoise Jeanparis, Le Pays, 16 novembre.

Avec une dignité remarquable et remarquable, près de 600 personnes du quartier des Buis et d'ailleurs ont défilé hier après-midi en mémoire de Mohamed Boukrourou, 41 ans. Un rassemblement pour «une justice juste», pour que «vérité soit faite» sur les circonstances de la mort, jeudi, de ce papa de deux petites filles à la suite d'une intervention de police.

De la place Godard, au cœur de ce quartier de 12.000 habitants aux Buis à Valentigney, à la pharmacie plantée à deux pas de la mairie en cœur de ville, devant laquelle Mohamed Boukrourou est mort jeudi après-midi, une marche silencieuse de quatre kilomètres a réuni une foule compacte et solidaire autour du drame qui affecte la famille Boukrourou. «Versez des larmes si vous voulez, ça apaise le cœur, mais surtout pas de slogans, pas d'insultes. Nous voulons que ça se passe dans la sérénité et la dignité», insiste, martèle Abdelkader Boukrourou, frère du défunt, prof de maths. Sa souffrance se lit à livre ouvert dans son regard, dans ses paroles qui se brisent parfois dans un sanglot qu'il étouffe mais ses mots demeurent résolument emprunts d'apaisement.

Pour une justice juste

Lorsque le cortège se met en route à 13 heures, une mère de famille se dresse devant les banderoles tendues où l'on lit «la justice pour Mohamed» ou bien encore «stop à la violence policière», «pour une juste justice». Elle lance : «Vous êtes tous des frères. Nous les mamans voulons que cette marche soit calme et propre». Elle le sera. Pas l'ombre d'un débordement. D'une dignité absolue. «C'est ce qu'aurait voulu Mohamed. Ça sert à quoi de brûler des voitures, des poubelles. À rien. Nous voulons simplement que la vérité soit faite sur les circonstances de sa mort» avoue Fethi, un ami de Mohamed qui, à l'instar de nombreux jeunes, tous proches de la victime, canalisent le cortège, assurent la sécurité.

«C'était quelqu'un de gentil, juste, qui adorait danser et qui n'a jamais eu affaire à la police. Et ce n'est pas à 41 ans qu'il allait commencer», ajoute Nordine Drayaf. Il est arrivé en France en même temps que Mohamed. C'était en 1972. «Mon frère n'était pas un criminel, seulement un citoyen ordinaire», ajoute Abdelkader. «Il est mort pour une boîte de médicaments. On n'arrive pas à le croire», assène un autre copain.

Mort parce qu'au départ, il a refusé les génériques que voulait lui délivrer le pharmacien, lequel face à «cet homme blême, agité et menaçant a appelé le 17», précise la police. Un fourgon avec quatre policiers est arrivé «en mission de police secours». Les gardiens ont voulu faire sortir de l'officine Mohamed Boukrourou. Il s'est débattu.

Son cœur a lâché

La force a été employée pour le maîtriser. Et son cœur a lâché. Le père de famille sans histoire est décédé «des suites de la conjonction d'une altération vasculaire cardiaque et d'un stress important», selon l'autopsie. «Il avait des plaies à une joue, les yeux tuméfiés et une lèvre fendue. On veut bien croire à la crise cardiaque mais qu'on nous explique ces traces alors que Mohamed était menotté. Toute la lumière doit être faite sur les causes de sa mort, lance la famille. Nicolas Sarkozy réclame l'impunité zéro. On est d'accord avec lui. Si l'enquête établit des violences avérées, les personnes qui en sont les auteurs doivent être poursuivies et jugées. Nous avons rencontré une procureure très humaine. On fait confiance en la justice et on espère avoir raison.» Après une prière devant la pharmacie, là où Mohamed Boukrourou s'est éteint, le cortège, auquel se sont joints des associations locales, les élus de Valentigney dont le maire, s'est disloqué. Avec la même dignité.

Valentigney : de quoi est mort Mohamed ?

Aude LAMBERT, L'Est Républicain, 17 novembre 2009

La famille de Mohamed a pris contact avec deux avocats, dont Me Collard. L'enquête promet d'être longue.

MONTBELIARD. L'intervention policière jeudi dans une pharmacie de Valentigney a-t-elle provoqué la mort de Mohamed Boukrourou ? À la suite du décès mystérieux de ce Boroillot de 41 ans (nos précédentes éditions), cette question demeure. Sur les circonstances du drame, la procureure de la République Thérèse Brunisso veut jouer la transparence. « *Les investigations pour rechercher les causes de la mort seront longues. Il faut déterminer l'état physique et mental de la personne décédée. Nous devons aussi enquêter sur les gestes des policiers. On le doit à la famille dont je comprends les sentiments et qui aura accès à la procédure* ». Pour autant, ces explications n'apaisent pas les parents endeuillés : « *A chaque vérité émise, les policiers se justifient. Ils ont réponse à tout* », regrette Abdelkader Boukrourou, un des frères du défunt qui a pris contact avec Me Collard. Joint hier, le célèbre avocat confirmait qu'il s'intéressait de près à l'affaire qui lui paraît suspecte : « *Pour l'instant, je ne dispose que des déclarations de la famille. J'attends la conférence de presse du procureur et je demanderai à ce que l'on me communique le dossier. Mais s'il s'agit d'un tabassage en règle comme l'affirme un témoin, je ne laisserai pas passer et je m'occuperai personnellement de cette affaire* ». La famille a également rencontré Me Jean Gonnin, du barreau de Belfort. Elle veut que vérité soit faite et dite.

Violences démesurées ?

Rappel des faits. À 16 h 30, jeudi dernier, un homme se présente à la pharmacie Farge, rue Carnot. Dans un état inhabituel, excité, il menace le pharmacien qui appelle la police. À l'arrivée des quatre fonctionnaires, le Boroillot est plus serein. « *Un premier policier lui a demandé gentiment de sortir. Il a refusé. Un deuxième a essayé, nouveau refus* », rappelle la procureure. Puis les choses se compliquent. Mohamed Boukrourou est mené manu militari dans le fourgon. Un témoin, bouleversé, qui souhaite rester anonyme, raconte que la scène a été ultra violente. Les quatre fonctionnaires se seraient assis sur l'habitant pour le maîtriser. Ce que la représentante du parquet ne conteste pas : « *L'homme était de nouveau excité. Les policiers ne savaient pas qu'il était fragile. Ils ont employé des gestes de contention pour le maintenir. Il a été plaqué au sol dans le fourgon* ».

Coup de bistouri ?

Les pompiers sont alertés. Mais, sur place, ils constatent que l'homme a brusquement changé. Il est victime d'un arrêt respiratoire : « *A ce moment-là, on l'a rapatrié dans la pharmacie pour le réanimer. Mais la mort clinique est survenue à 18 h 05* ». Une autopsie est très vite ordonnée, le vendredi matin à Besançon. Conclusions du médecin-légiste : Mohamed Boukrourou, marié et père de famille sans histoire, est mort de la combinaison de deux facteurs : altération cardiaque et état de stress aigu : « *En aucun cas, il n'y a eu de violences volontaires. Le spécialiste assure qu'il n'a pas succombé à un étouffement* », soutient la procureure. Comment expliquer alors les traces post-mortem sur le visage de la victime ? « *Elle était plaquée à terre. Le légiste pense que ces ecchymoses résultent du frottement du visage sur le sol* », poursuit Thérèse Brunisso. Un des policiers a été blessé dans l'intervention. L'enquête, dirigée par la juge d'instruction Sandra Furderer, a été confiée à la police judiciaire de Besançon. Une garantie d'indépendance ? « *Oui* », promet Thérèse Brunisso : « *Je souhaitais saisir un service extérieur au commissariat, complètement autonome et en urgence* ». Pierre Moscovici a fait part de sa sympathie à la famille Boukrourou.

Enquête sur un décès après une interpellation près de Montbéliard

Libération Strasbourg, le 17 novembre 2009

SOCIETE - Le parquet de Montbéliard a ouvert lundi une information judiciaire pour "recherche des causes de la mort" suite au décès Mohamed Boukrourou, 41 ans, victime d'un arrêt cardiaque après avoir été traîné dans un fourgon de police à Valentigney, dans le Doubs, vendredi dernier. Le procureur de la République de Montbéliard, Thérèse Brunisso, déclare "éliminer toute hypothèse de coups" de la part des policiers.

Abdelkader, un frère de Mohamed, avait affirmé dimanche, à l'occasion d'une marche silencieuse qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes, que le défunt avait "des bleus sur le visage et la lèvre éclatée". "La famille a récupéré le corps après l'autopsie, qui modifie l'aspect du visage. Les traces sur le visage ne sont pas, pour le médecin légiste, des traces de coups mais des traces d'appui et de choc du visage sur le sol", commente le parquet.

D'après l'autopsie, le décès est dû à une "conjonction d'une altération vasculaire cardiaque et d'un stress aigu". L'homme avait été traîné et plaqué au sol dans un fourgon de police par quatre policiers après avoir contesté, "dans un état d'énervernement extrême" selon le pharmacien, la qualité des médicaments achetés quelques jours plus tôt. Victime d'un arrêt respiratoire dans le véhicule de police, il a été reconduit dans la pharmacie, où le décès a été constaté un peu plus tard par les pompiers.

L'information judiciaire devra notamment examiner les gestes utilisés par les policiers pour maîtriser la victime. "Mais on ne se dirige pas vers des mises en examen", indique Thérèse Brunisso. La famille devrait se constituer partie civile.
(d'après AFP)